

Paris, le 16 décembre 2020

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale, de la
Jeunesse et des Sports
110, rue de Grenelle
75007 Paris

N/R : SC/NA 22 20/21

Monsieur le Ministre,

Dans notre précédent courrier en date du 1^{er} octobre 2020, nous vous alertions concernant la situation des personnels de vie scolaire découlant de la pandémie actuelle. Depuis la situation pandémique s'est dégradée et le terrorisme a frappé l'école.

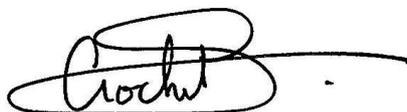
Pourtant aucune solution satisfaisante n'a été mise en place. Le déploiement de moyens AED très provisoire et partiel n'est pas à la hauteur des besoins. Il n'allège pas significativement la pression sur les vies scolaires qui courent le risque de ne pas réussir à tenir.

Les CPE et les AED se sentent les invisibles de la gestion de la crise sanitaire et du renforcement des mesures de sécurité. Pourtant, sans eux, les établissements scolaires ne réussiraient pas à faire face : mise en place dans l'urgence des protocoles sanitaires ; renforcement des vérifications à l'accueil, distribution de gel hydro-alcoolique à l'entrée, multiplication des surveillances de récréations décalées et des demi-pensions aménagées, organisation de l'internat, surveillance des groupes d'élèves quand un professeur fait cours en visioconférence, gestion des élèves malades et des cas contacts, contacts les familles en cas de suspicion de contamination... Et le travail ordinaire doit pourtant continuer à se faire.

Les CPE et AED se sentent ignorés alors, qu'inlassablement, ils sont à leurs postes tous les jours.

Je vous prie de bien vouloir reconnaître l'investissement des équipes de vie scolaire par une indemnité exceptionnelle et leur apporter le soutien de personnels supplémentaires stables jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos respectueuses salutations.



Stéphane CROCHET
Secrétaire général

Copie à Mme Isabelle Bourhis, Conseillère sociale